

**Le Collectif  
« Pour une paix  
juste et durable  
au Proche-Orient »**

Ajaccio, le 05 février 2010

**Monsieur le Préfet de Corse**

Il y a un an, le Collectif « Pour une paix juste et durable au Proche-Orient » organisait plusieurs manifestations à Ajaccio pour dénoncer l'agression israélienne contre la population civile palestinienne de Gaza.

Aujourd'hui, nous disposons d'un certain nombre de rapports qui confirment ce qui avait motivé ces mobilisations en Corse et dans le monde entier.

L'ensemble de ces documents concordent dans leurs analyses. Nous reprendrons la liste des recommandations du plus important d'entre eux, le rapport Goldstone adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 05 novembre 2009.

« La mission formule les recommandations suivantes en ce qui concerne :

- a) la responsabilité à l'égard des violations graves du droit international humanitaire
- b) les réparations
- c) les violations graves des droits de l'Homme
- d) le blocus et la reconstruction
- e) l'emploi des armes et les procédures militaires
- f) la protection des organisations et des défenseurs des droits de l'Homme
- g) la suite à donner aux recommandations de la Mission »

Cette liste est suffisamment explicite pour dire la gravité des événements qui ont meurtri la population gazouie durant les 22 jours de l'opération militaire israélienne; 1400 morts dont 350 enfants, des centaines de blessés, 15 000 logements fortement endommagés, des infrastructures, eau, électricité, hôpitaux, écoles... détruites en grande partie.

Pourtant aujourd'hui, rien ne bouge au niveau de la communauté internationale. Rien ne bouge au niveau européen. Et la France se tait. Pourtant nous savons tous que le conflit israélo-palestinien est décisif pour la paix mondiale et pour l'avenir de la Méditerranée.

Il faut que cela cesse.

Il faut que soit levé sans délai le blocus de Gaza qui dure depuis trois ans et qui comme le dit le Comité international de la Croix-Rouge laisse « 1,5 million de personnes en proie au désespoir ».

Il faut que cesse l'impunité envers Israël car au travers de celle-ci, c'est le droit international qui est bafoué.

Il faut que cesse le déni de droit international au travers également du non respect des résolutions de l'ONU reconnaissant le droit du peuple palestinien à un Etat viable. Nous savons que là réside une véritable garantie d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

Nous joignons à cette lettre les rapports mentionnés ci-avant:

- « La situation des droits de l'Homme en Palestine et dans les futurs territoires arabes occupés - Rapport de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza - Conclusions et recommandations » (adopté par l'AG de l'ONU le 05/11/2009)
- « Gaza: 1,5 millions de personnes en proie au désespoir » du Comité international de la Croix- Rouge (26/06/2009)
- « Abandon de Gaza: Aucune reconstruction, aucune réparation, plus d'excuses - Rapport un an après l'opération Plomb durci » d'Amnesty International et 15 autres organisations humanitaires (22/12/2009)
- « Plomb durci, un an après... », retour d'une mission de haut niveau de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés » (21/01/2010)

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre ces documents à M. le Président de la République afin qu'il en prenne connaissance et qu'il puisse faire entendre la voix de la France conformément aux normes internationales des droits de l'Homme et du droit humanitaire.

En vous priant d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

**Le Collectif « Pour une paix juste et durable au Proche-Orient » :**

A FILETTA - A MANCA NAZIUNALE - AMAPOLA - ASCM - ASCT - ASSOCIATION CORSICA-PALESTINE - ASSOCIATION DES ETUDIANTS ETRANGERS DE L'UNIVERSITE DE CORSE - ASSOCIATION DES MAROCAINS 2A et 2B - AVA BASTA - CANTA U POPULU CORSU - CFDT CORSICA - CGT 2A - CINQUI SO - DIRITTI PAISANU - FEDERAZIONE DI L'ELETTI - FSU 2A et 2B - INSEME PER AIACCIU - I VERDI CORSI - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - PCF 2A - PER A PACE - SGEN CFDT 2A et 2B - STC - UNSA CORSE - U TARAVU.

Secrétariat du Collectif :

- Ligue des droits de l'Homme
- 2 rue Gabriel PERI
- 20000 Ajaccio
- 06 43 96 05 60